

# COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Benoit Goossens



10 MAI 1996

Bureau de dépôt  
Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

ATA a.s.b.l. • Rue Américaine, 106 - 1050 BRUXELLES • Tél. et FAX : (02) 539 19 79



Au JT Soir de la RTBF, PPDA venait promotionner son nouveau roman. Paul Germain l'a interrogé sur la fausse interview de Fidel Castro. A-t-il eu raison ? (voir page 4)

## Jean-Louis Stalport : “INSULTES RÉPÉTÉES”

L'administrateur Général de la RTBF n'a pas donné l'autorisation à deux membres de son personnel de participer au "Midi de l'Audiovisuel" axé sur le thème "Femmes et télévision" qui était organisé par la Fnac Bruxelles et dont nous assurons la programmation et la présentation.

### DEUX LETTRES TRES DIFFÉRENTES...

A Anne-Sophie Van Neste, Chargée de la Communication de la Fnac Bruxelles, Mr Stalport écrit, le 8 mars dernier : "...Comme vous le savez peut-être, la faculté pour les membres du personnel de la RTBF de s'exprimer publiquement est soumise à l'autorisation préalable de l'Administrateur Général. J'estime dans les circonstances que les personnes que vous avez invitées à mon insu ne sont pas mandatées par la RTBF. Je suis tout disposé à débattre avec vous des modalités d'une collaboration Fnac/RTBF sur des débats portant sur la politique de l'audiovisuel..."

Mais d'autre part, le 25 mars, Mr Stalport adresse le courrier suivant au Président de notre ASBL : "...Je suis désolé d'apprendre que la défection à votre récent débat de deux membres du personnel de la RTBF vous ait à ce point contrarié. Si j'ai demandé à Mesdames De

Muylder et Rigot de s'abstenir, c'est que je ne puis admettre les insultes répétées de votre organe de presse visant trop régulièrement la RTBF et parfois même certains de ses agents ou collaborateurs..."

### 3 PARTIS POLITIQUES...

Nous avons demandé aux principaux partis politiques démocratiques de prendre position sur ce problème. Le PS ne nous a pas répondu. Le PSC, le PRL et ECOLO nous ont marqué leur intention de demander à leurs représentants au Conseil d'Administration de la RTBF d'intervenir et tous trois nous ont aimablement signalé qu'ils nous tiendraient au courant du suivi de cette affaire.

Aux trois partis qui nous ont répondu, nous avons réécrit, le 28 mars, pour leur envoyer copie de la lettre de Mr Stalport que nous venions de recevoir. Nous l'avons ainsi commenté à nos trois correspondants :

"...L'Administrateur Général de la RTBF ne nous donne pas la même explication que celle qu'il propose à la directrice de la Communication de la Fnac Bruxelles.

Nous considérons qu'il y a bien ici volonté de nuire à notre ASBL.

Organisant ce qu'il définit lui-même comme "une défection" de membres de son personnel qui nous

avaient déjà donné leur accord pour participer au programme dont nous assurons la programmation, Monsieur Jean-Louis Stalport nous laisse clairement entendre qu'il n'est pas prêt de donner le feu vert à d'autres invitations de débattre que nous proposerions à des membres de son personnel. D'autre part, il propose à la responsable de la Fnac de débattre de modalités d'une collaboration Fnac/RTBF sur des débats portant sur la politique de l'audiovisuel. Oublierait-il que notre ASBL est chargée par la Fnac de réaliser la programmation de ces "Midis de l'Audiovisuel" ?

En ce qui concerne "les insultes répétées de notre organe de presse visant trop régulièrement la RTBF et parfois même certains de ses agents ou collaborateurs", nous attendons très sereinement que l'Administrateur Général n'illustre sa déclaration ne fusse que d'un seul exemple convainquant.

Non seulement nous n'avons pas l'habitude d'insulter les gens, ni les institutions, mais nous proposons toujours le dialogue. Chaque fois que nous faisons une critique à un interlocuteur du monde audiovisuel (les télédistributeurs, les rubriques télé de la presse écrite, le Ministère de l'Audiovisuel, le C.S.A., les associations d'éducation aux médias, les

diverses chaînes de télévision et pas uniquement la RTBF, nous le faisons à partir d'un document, d'une preuve, d'un élément tangible et nous donnons toujours la parole à l'interlocuteur remis en question. Naguère, l'Administrateur Général, lui-même, dans nos colonnes, avait réagi aux accusations qui lui étaient faites par Act-Up lors du SIDACTION.

Bien entendu, dans notre mensuel "Comment Télé-Vous ?", nous parlons souvent de la RTBF, tout simplement parce qu'en tant que Service Public elle a davantage d'obligations à honorer et, d'autre part, parce que nous considérons que, par sa nature même, elle se doit d'être à l'écoute des téléspectateurs.

Constatez également que dans notre mensuel "Comment Télé-Vous ?", nous évitons toujours les attaques personnelles. Jamais, nous ne ferons allusion aux liens intimes qui pourraient unir certaines personnalités politiques à certains hauts responsables du monde de l'audiovisuel. De plus, jusqu'à présent, nous nous sommes volontairement abstenus de parler du procès Inusop.

Contrairement à ce que laisse entendre Mr Stalport, l'A.T.A. fait même parfois la promotion de la RTBF. Faut-il rappeler que le Grand Prix des Téléspectateurs Actifs 1995 a été attribué à une initiative du Service Public ? La presse écrite y a largement fait écho. RTL TVI et Télé-Bruxelles y ont fait écho, contrairement à la télévision de notre Service Public qui a ignoré le Prix qu'elle avait remporté. Ce n'est pas nouveau : jamais jusqu'à présent la télévision RTBF n'a parlé de nous. Et pourtant, nous n'avons pas ménagé notre énergie pour rappeler notre existence, par exemple, à l'équipe des "Pieds dans le Plat", les jours qui précédaient chacune des 4 émissions qu'elle a consacré à l'évolution de notre paysage audiovisuel.

Notre seul but est de créer un

vrai débat qui favorise l'éclosion de "pratiques" positives et participer à la suppression de celles qui sont nuisibles.

Grâce au travail de notre équipe, rien que pour cette saison 95-96 en cours, nous avons favorisé deux évolutions de la RTBF :

- la présence du sigle "Rediffusion" durant toute la durée de la diffusion du Journal télévisé de fin de soirée sur la 1ère chaîne.

- la présence de la tarification dans les annonces des 0900. Michel Konen, Chef de rédaction du Journal Télévisé, lui-même, nous a écrit pour nous dire qu'il ignorait que les numéros proposés aux téléspectateurs pour les renseigner lors de l'incendie de la Gare du Nord ou lors des grèves de la SABENA étaient des 0900, ces numéros qui coûtent environ 6 fois plus cher qu'une communication normale. Au sujet de ces 0900, concernant les deux plaintes que nous avons faites à propos des pratiques illégales sur les écrans de la RTBF et de CANAL+ Belgique, ce 26 mars, la Commission d'Ethique des Services d'Information par Télécommunications vient de nous donner raison et a prononcé, à titre de sanction, une clause pénale de 50.000 F.

Grâce à six mois d'interpellation concernant le non respect quotidien de la réglementation des 0900, par la RTBF, tant dans ses chaînes télé que radio, nous avons eu gain de cause et il est vrai que depuis quelques semaines, la RTBF a, heureusement, rectifié le tir.

Tel est le rôle démocratique d'une association de téléspectateurs : être un soutien critique extérieur d'une évolution positive du paysage audiovisuel. Il nous semble inadmissible que l'Administrateur Général entrave le travail ainsi entrepris par des citoyens qui œuvrent bénévolement au sein de la pluraliste A.T.A., en assimilant pareilles actions à des "insultes"..."

## ENVOI RECOMMANDÉ

D'autre part, nous avons envoyé en recommandé, le 15 avril dernier, la lettre suivante à l'Administrateur Général de la RTBF : "...Dans votre lettre du 25 mars dernier, vous déclarez ne pouvoir admettre "les insultes répétées" de notre organe de presse "visant trop régulièrement la RTBF et parfois même certains de ses agents ou collaborateurs". C'est faire, nous semble-t-il, un faux procès à une ASBL qui n'a pas l'habitude d'insulter ni des individus, ni des institutions et qui prône toujours le dialogue.

Nous avons retrouvé trace, dans l'édition du 5 avril 1996 de l'hebdomadaire Le Vif l'Express, de ce que nous considérons jusqu'à preuve du contraire comme une insinuation malveillante qui peut causer un tort certain à notre association. On peut y lire : "...cette interdiction que Mr Stalport justifie par les "insultes répétées" que l'organe de presse de l'ATA réserverait au service public..."

Nous vous demandons de prouver votre allégation par quelque exemple concret de ces "insultes répétées" ou, dans le cas contraire, nous confirmer qu'il s'agit bien là d'un excès de langage incontrôlé.

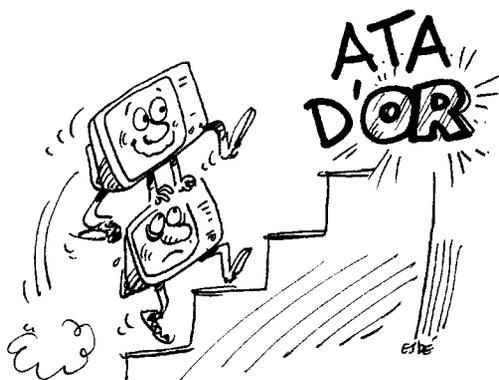
Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments distingués".

Bien que nous ayons envoyé un rappel, nous ne sommes pas en mesure de proposer aux lecteurs de "Comment Télé-Vous ?" la réponse de Mr Stalport. Le bouclage du présent journal se faisant trois semaines après l'envoi de notre recommandé.

Le mois prochain, nous espérons pouvoir publier cette lettre ainsi que les "suivis" que nous ont promis le PSC, le PRL et ECOLO. Nous recontacterons également le PS.

**Le Conseil d'Administration de l'A.T.A.**

# ATA d'OR 1996



Le prochain numéro de "Comment Télé-Vous ?" sortira de presse, trois semaines après le présent numéro. Pourquoi cet empressement ? Pour vous tenir au courant bien à temps du déroulement de l'événement annuel le plus important de notre ASBL, la proclamation des ATA d'Or, le Grand Prix des Téléspectateurs Actifs.

Vous y découvrirez les propositions que l'A.T.A. a collectées pour

nourrir le premier tour de table du jury. Mais de quoi s'agit-il ?

Comme chaque année, l'A.T.A. remettra aux responsables des chaînes les ATA d'Or et les ATA de Rouille qui couronnent des bonnes ou des mauvaises pratiques mises en place par les différentes téléscaptables en Communauté Française. Le jury est composé de toutes les personnalités sociales, culturelles, politiques et journalistiques (à l'exception des

personnes qui travaillent à la télé) qui ont été les invités fil rouge de notre émission de radio durant la saison. Il se réunira durant toute la soirée du 14 juin.

Si vous désirez assister au 3ème Grand Prix des Téléspectateurs Actifs, notez dès maintenant que votre "temps de midi" est réservé pour le mercredi 19 juin, de 12H30 à 14H, au Forum de la Fnac Bruxelles (City 2, Rue Neuve).

## TÉLÉSURÉCOUTES

Chaque semaine, l'A.T.A. présente une émission de radio d'une heure durant laquelle l'actualité télé est commentée par un invité: un créateur, un représentant d'un courant associatif, un enseignant, un journaliste...

### OÙ NOUS ÉCOUTER ?

• **A Arlon**, vendredi à 20H, dimanche à 16H et lundi à 6H, sur ARA (105.3 FM). • **Dans le Brabant-Wallon**, lundi à 18H sur RADIO ASTRALE (106.3 FM). • **A Bruxelles**, mardi à 21H, sur RADIO CAMPUS (107.2 FM). • **A Charleroi et environs**, vendredi à 12H, sur RADIO TAN QUE VIVE (87.7 FM). • **A Frasnes et dans la Région des Collines**, vendredi à 21 H, sur RADIO TCHEUW BEUZIE (107.8 FM). • **A Herstal** : lundi à 12H, sur RADIO CHARLEMAGN'RIE (107 FM). • **A Namur**, jeudi à 17H et lundi à 17H sur RUN (106.4 FM) . • **A Soignies**, samedi à 16H sur OSR (101.6 FM). • **Dans les Vallées de l'Ourthe et de l'Ambève**, mercredi à 10H sur RADIO OURTHE AMBLEVE (106.2 FM).

# MADAME LA MINISTRE

**Voici la lettre que nous avons adressée à Madame la Ministre Onkelinx, le 26 avril dernier. Au moment du bouclage du présent numéro, nous n'avons pas reçu de réponse de la Ministre. Nous espérons pouvoir proposer celle-ci à nos lecteurs, le mois prochain.**

Madame la Ministre de l'Audiovisuel,  
Madame la Ministre Présidente,

A propos du sort de Jean-Louis Stalport, votre Administrateur Général condamné dans l'affaire INUSOP, vous constatez, selon LE SOIR du 22/4/96, que personne ne vous a informé que Mr J.-L. Stalport a une personnalité exceptionnelle qui, pour l'instant, sert les intérêts de la RTBF.

La présente lettre ne vous permettra probablement plus d'être aussi catégorique à l'avenir. Pourriez-vous avoir l'amabilité de vous positionner par rapport à notre analyse ?

Tout d'abord, sachez que notre ASBL n'avait pas l'intention de s'exprimer sur ce sujet jusqu'au jour où le dernier Comité Permanent a jugé utile de faire le bilan du travail mené jusqu'à présent à la RTBF par Mr Stalport : "...Il a réalisé un travail considérable et positif de redressement en exécution des décisions du conseil d'administration".

Les médias ont largement repercuté les avis des syndicats de la RTBF et de plusieurs personnalités politiques.

Il nous semble donc utile de faire également le point en tant qu'usagers.

## DU POSITIF ET DU NÉGATIF

Le bilan de l'ère Stalport n'est pas entièrement négatif, loin de là. De nombreuses émissions d'investigation entament ou poursuivent leur route à des heures d'écoute décentes : Turbulences, Droit de Cité, Au Nom de la Loi, Autant Savoir, L'Hebdo, Nom de Dieux, Les Pieds dans le Plat, Strip-Tease, Cartes sur table, etc.

Quelques nouveautés utiles sont apparues. Par exemple, le télétexte ou la diffusion simultanée, sur RTBF1 et sur 21, d'un même film en V.O. et en version doublée. Et le triomphe de "Bla-Bla" démontre comment avec peu de moyens un Service Public peut s'acquitter de sa mission d'une façon joutive et populaire.

Par contre, le bilan s'avère moins brillant dans d'autres domaines. Tout d'abord, la suprématie de la publicité, du sponsoring et de l'autopromotion, tant en radio qu'en télévision, rend souvent notre écoute des programmes de la RTBF fort pénible.

Beaucoup de téléspectateurs regrettent également que le traitement de l'information soit trop institutionnel et, parfois, sensationnel (démarrage du JT par la relation d'un fait divers, par exemple).

## PROMESSES NON TENUES

Ensuite, il nous apparaît que le Service Public, et tout particulièrement sa direction, est de moins en moins attentif aux demandes de son public. Quatre exemples de pressions menées par les téléspectateurs démontrent qu'ils n'ont pas été vraiment entendus ou que les promesses ont fondu comme neige au soleil.

• 1 : Plus de 4.000 signataires demandèrent à la RTBF de réintroduire, sur 21, la traduction en langue des signes

de la météo pour les sourds et les malentendants. Il s'agissait de la simple reconquête d'un droit précédemment acquis par un public minoritaire de la RTBF. La direction de la RTBF refuse et annonce, le 8 mars 1994, que l'une des nouvelles fonctions "primordiales" du télétexte sera "...le sous-titrage de la présentation de la météo quotidienne sur 21". Jusqu'à présent, cette promesse ne s'est pas concrétisée.

• 2 : Plus de 10.000 personnes ont demandé, après l'arrêt de l'émission "Objectif Terre", la création d'une nouvelle émission qui aborderait régulièrement les problèmes écologiques. Le 21 mars 1994, Jean-Louis Stalport leur a écrit : "Soyez assurés que nous ferons tout ce qui est possible pour que ce projet voie le jour en septembre 1994". Aucune émission n'a vu le jour et la direction de la RTBF a ensuite assuré que cette problématique serait abordée régulièrement dans les autres émissions. Peut-on croire que cette promesse est appliquée lorsque cette même direction, en ce printemps 1996, conseille au "Jardin Extraordinaire" de ne pas dériver, par exemple, vers l'actualité politique des vaches folles ?

• 3 : Durant la saison 1994-1995, le monde culturel et nombre de téléspectateurs s'insurgèrent contre l'évolution de la gestion de la culture sur le Service Public. La pression est importante et soutenue. Jean-Louis Stalport assume la paternité d'un document de réflexion unanimement contesté. Plusieurs aménagements sont proposés. Parmi ceux-ci, le plus utile est certainement la décision de la direction de programmer régulièrement, chaque fois que c'est possible, des séquences culturelles dans le Journal Télévisé de 19 heures 30. Quand le public pousse à un changement, il n'est jamais acquis pour longtemps. Dans une analyse du mois de janvier 1996 que notre association publiera prochainement, quinze JT de 19 heures 30 ne proposaient aucune séquence culturelle. On se rattrape donc avec l'invité souvent culturel du JT de fin de soirée (en janvier 1996, le 19H30 a consacré à la culture environ 4% de son temps d'antenne, et le JT Soir, 12%). Avec l'arrivée du prochain JT de 12 heures 45, le 2 septembre prochain, on nous annonce un dégraissage du JT de fin de soirée et donc, la probable disparition des invités culturels...

• 4 : Durant l'hiver 1994, de très nombreux auditeurs de la 1ère chaîne radio de la RTBF regrettèrent la réduction du temps consacré aux appels du public diffusés en direct sur des problèmes de citoyenneté : de deux heures quotidiennes, on passait à une demi-heure. La Direction de la RTBF n'a pas du tout tenu compte de cette interpellation. Pire, depuis le début de cette nouvelle saison radio 1995-1996, "Restez en ligne" est supprimé. Si l'on se rappelle que les appels téléphoniques de l'Ecran Témoin ont également été éliminés, on peut constater que la RTBF n'aime pas du tout les témoignages téléphoniques en direct du public sur les problèmes de société.

Hélas, tout ceci ne semble par le fruit du hasard. La direction de la RTBF ne semble pas du tout apprécier les interventions et les actions de son public si celles-ci la questionnent.

Le 4 octobre 1994, Jacques Mercier nous déclarait : "...Depuis trente ans que je suis à la RTBF, il y a une

régle d'or : on était obligé de répondre à toutes les lettres. Depuis un mois, on a supprimé (cette obligation)... On a dit que c'était du temps perdu. C'est une décision d'en haut : puisqu'on doit faire des économies, faisons-les sur les timbres..."

## AUTORITARISME ET ARBITRAIRE

D'autre part, en quelques années, on assiste à un verrouillage de plus en plus systématique de toute communication entre le Service Public, les autres médias et ses utilisateurs.

• 1 : Le 20 octobre 1994, Jean-Louis Stalport demande à ses Directeurs de rappeler à l'ensemble de leurs collaborateurs qu'il est impératif qu'ils disposent de l'autorisation préalable de leur direction avant de s'exprimer publiquement et notamment lors d'interviews dans la presse sur la RTBF. L'Administrateur Général indique également qu'il apprécierait d'être mis au courant des autorisations accordées. Le personnel de la RTBF a intérêt à ne plus accorder que des entretiens de type promotionnel...

• 2 : Lors du "Midi de l'audiovisuel" organisé à la Fnac, le 6 mars 1996, sur le thème "Les Femmes et la Télé" et animé par notre association, deux représentantes de la RTBF ont été contraintes par Jean-Louis Stalport de s'abstenir. Ce dernier, s'expliquant à l'organisatrice de la Fnac lui signala qu'elle "...les a invitées à son insu". Et voilà donc un nouveau pas de franchi. Les usagers de la RTBF doivent désormais uniquement communiquer avec l'Administrateur Général.

• 3 : A propos du même débat dont nous assurons l'animation, notre association a également écrit à Mr J.-L. Stalport et a reçu une réponse fort décevante, ce 25 mars 1996 : "...Si j'ai demandé à Mesdames De Muylder et Rigot de s'abstenir, c'est que je ne puis admettre les insultes répétées de votre organe de presse visant trop régulièrement la RTBF et parfois même certains de ses agents ou collaborateurs..."

Nous attendons la réponse de Mr Jean-Louis Stalport à l'envoi recommandé que nous lui avons adressé pour lui demander de nous prouver ne fusse que par un seul exemple concret son allégation ("insultes répétées") que nous considérons jusqu'à preuve du contraire comme une insinuation malveillante.

Pour nous, la RTBF est encore, jusqu'à preuve du contraire, un Service Public, un service au public. Ses usagers qui tentent de communiquer, de façon isolée ou de manière regroupée, ont le droit d'être écoutés, et entendus. L'autoritarisme et l'arbitraire, tels qu'ils s'expriment actuellement, ne le permettent plus. Retrouver une gestion financière saine sur le long terme est bien entendu indispensable mais pas suffisant. Renforcer le charisme de la RTBF constitue un nouveau défi. Il passe probablement par une harmonisation de ses relations avec ses publics multiples.

Qui est capable d'entreprendre pareil pari ? Nous espérons que vous vous poserez cette question et que vous y apporterez une réponse adéquate.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en mes salutations les plus distinguées.

**Benoit Goossens,  
Président de l'A.T.A.**

Le quotidien "La Dernière Heure", dans un article anonyme, se lance dans une trouble leçon de déontologie...

#### LE TEXTE

"Les bonnes manières se perdent. De passage à Bruxelles, Patrick Poivre d'Arvor avait accepté d'apparaître dans le dernier JT de la RTBF pour parler de son récent roman, unique objet de sa visite en Belgique. Les conditions avaient été clairement énoncées par l'attachée de presse de PPDA. L'interview avait fait l'objet de quelques négociations, car le journaliste de TF1 devait interrompre un enregistrement radio pour rejoindre le plateau du journal.

Le bouquin a été vite éclipsé. Le présentateur, Paul Germain, avait décidé d'agir tout autrement, faisant s'exprimer PPDA sur bien d'autres sujets, comme l'affaire Botton. Le tout agrémenté d'un dessin d'un goût douteux.

Une seule personne ne sort pas grandie de cette affaire, c'est celle qui a mené l'entretien, qui a laissé diffuser la caricature et qui n'a pas respecté les règles du jeu".

#### LA POSITION DE L'A.T.A.

• 1 : Tout d'abord, la D.H. transforme la réalité (a-t-elle vu la séquence ?) pour illustrer son plaidoyer. Le temps consacré à la fausse interview de Castro, à la condamnation dans l'affaire Botton ainsi qu'au retour, quelques jours plus tard, de PPDA au 20H de TF1 dure 1 minute 40 alors que l'entretien sur le nouveau livre de PPDA s'est prolongé durant 4 minutes 41. Comment La D.H. ose-t-elle dès lors affirmer que "le bouquin a été vite éclipsé".

• 2 : D'autre part, contrairement à ce qu'affirme La D.H., Paul Germain nous a déclaré que l'attachée de presse ne lui a fait aucune recommandation.

• 3 : Même si c'était le cas, puisque, jusqu'à présent le Journal Télévisé n'est pas une émission de divertissement dont le but essentiel serait de vendre des bouquins, l'A.T.A. aurait, au contraire de la D.H., trouvé dommage que Paul Germain n'interroge pas PPDA sur son actualité journalistique : son retour au JT de TF1 suite à ce que certains (Paris Match, par exemple) ont pudiquement appelé sa "traversée du désert", suite à sa lourde condamnation dans l'affaire Botton...

• 4 : Enfin, que penser du fait qu'une attachée de presse puisse négocier, comme semble le reconnaître la D.H., avec un journaliste du JT des pans de l'actualité d'un invité qu'il ne faudrait pas aborder...

# Paul Germain a osé : QUESTIONS SALÉES POUR POIVRE

Paul Germain assure la présentation du journal télévisé de fin de soirée de la RTBF. Il est également le maître d'œuvre de "spéciales" fort suivies qui prolongent de temps en temps le JT de 19H30.

Le 28 mars dernier, Patrick Poivre d'Arvor était l'invité de son JT Soir. La Dernière Heure a incendié la prestation de Paul Germain.

Nous avons interrogé ce dernier pour remettre les pendules à l'heure.

• Pour son passage au JT Soir de la RTBF, l'attachée de presse d'Albin Michel vous a-t-

elle demandé de parler uniquement du nouveau livre de Patrick Poivre d'Arvor ?

• Non, elle ne m'avait rien demandé du tout. Maintenant, c'est peut-être un oubli de sa part...

• Et même si elle vous l'avait demandé, puisque le JT Soir est une émission d'information et non de divertissement, auriez-vous trouvé que ce soit déontologique de parler également de son actualité journalistique (la condamnation dans le procès Botton, son éviction temporaire du JT de TF1, etc.) ?



Voici l'extrait de l'interview de Patrick Poivre d'Arvor par Paul Germain dans le JT Soir du 28 mars 1996 consacré à la fausse interview de Fidel Castro :

- Paul Germain : Sans malice, est-ce au nom du droit à la subjectivité que vous avez, par exemple, monté la fausse interview de Fidel Castro ?

- Patrick Poivre d'Arvor : Elle n'est pas plus fausse que vous et moi. Elle a existé. J'ai en effet rencontré Fidel Castro...

- Paul Germain : Mais de plus loin qu'on avait l'impression...

- Patrick Poivre d'Arvor : J'ai rencontré Fidel Castro. Je vous montrerai un jour l'interview. Parce que personne ne l'a vue, c'est ce qu'il faut se dire... Simplement, une année auparavant, je l'avais rencontré lors d'une conférence de presse et j'ai annoncé cela à la télévision. J'ai dit : Lors d'une conférence de presse improvisée, une équipe de TF1 a pu rencontrer Fidel Castro. Et alors, cette affaire est devenue progressivement la vraie fausse, puis la fausse, puis la plus du tout... Bon, c'est passé dans l'air du journalisme dominant en France.

#### PPDA : NOUVEAU MENSONGE

Dans cette récente déclaration à la RTBF, PPDA revient en arrière sur l'aveu qu'il fit à Michel Denisot, dans le Télé Dimanche du 19 décembre 1993 dont voici un

extrait :

- Michel Denisot : Cette semaine, vous avez eu dans votre journal de 20 heures, une vraie interview de Fidel Castro. Cela vous a-t-il fait du bien ?

- Patrick Poivre d'Arvor : Je n'avais pas réussi à en faire une, il y a deux ans... Je n'étais pas content. Je n'avais pas réussi mon affaire.

En décembre 1993, en effet, PPDA a enfin réellement interviewé Castro. On le voit d'ailleurs à côté de lui, sur l'image... pour bien montrer que, cette fois-ci, c'est une vraie.

La diffusion au JT de 20H de TF1 de la fausse interview de Castro date de deux ans plus tôt, du 16 décembre 1991.

La réponse de PPDA au J.T. de Paul Germain est doublement mensongère.

- 1° : PPDA fait l'amalgame entre la fausse interview de 1991 et la vraie interview de Castro qu'il fit en 1993.

- 2° : PPDA n'a pas annoncé son sujet, le soir du 16 décembre 1991, en disant, comme il l'affirme à Paul Germain : «... une équipe de TF1 a pu RENCONTRER Fidel Castro».

Le texte qui a été lu à l'antenne est : «Fidel Castro essaie de sortir de son isolement économique, mais il n'est pas prêt à aucun renoncement idéologique. L'une des équipes de TF1 l'a INTERROGÉ hier à Cuba».

• Du côté de l'attachée de presse, on peut comprendre qu'elle demande qu'on se focalise uniquement sur le bouquin. C'est son job... La question est de savoir si nous, on doit accepter ou si on peut refuser. Comme la question ne s'est pas posée, je ne pourrai pas vous dire ce que j'aurais fait si elle me l'avait demandé. Moi, manifestement, j'avais envie de poser une question ou l'autre, mais sans approfondir, sans en faire un débat réel sur l'antenne.

Ces questions que j'ai posées - notamment sur l'affaire Castro et l'interview truquée- elles sont arrivées finalement en parlant de son bouquin, presque naturellement, si j'ose dire... Patrick Poivre d'Arvor parlait de la grande subjectivité des journalistes du XIX<sup>ème</sup> siècle et il semblait mettre ça en avant, alors, j'ai dit : «...Tiens, mais à propos de subjectivité, est-ce que c'est au nom de cette subjectivité que vous vous êtes permis une fausse interview de Castro ? » C'est arrivé un peu d'une manière naturelle, si j'ose dire, et je crois que manifestement, il s'est un peu embrouillé dans sa réponse. Mais je crois que cela ne l'a pas trop dérangé que je lui pose cette question comme ça.

Je crois que ce qui l'a manifestement surtout choqué, c'est le dessin de Pierre Kroll où il apparaissait avec une pancarte sous le cou. Il y était écrit en grand : "VENDU". Honnêtement, c'est un dessin -je peux le dire, aujourd'hui- qui m'a posé question. Je me suis demandé s'il fallait le passer ou non, pas parce qu'il était méchant vis-à-vis de Patrick Poivre d'Arvor... J'avais quelques doutes sur l'humour de ce dessin. Après coup, je crois qu'après les questions que je venais de poser, c'était un peu trop fort...

**• En fait, avez-vous vu la fausse interview de Fidel Castro par PPDA ?**

• Oui, bien sûr.

**• J'ai magnétoscopé votre interview et, sur ce sujet, votre interlocuteur a proposé une réponse dont la charnière était fausse...**

• Il a mélangé toute la chronologie. Il a effectivement interviewé Castro, mais après la diffusion de la première interview truquée.

**• Je suppose qu'on ne peut pas en direct remettre en question pareils propos...**

• Je sentais bien que ce n'était pas ce qu'il avait vraiment dit sur antenne (voir encadré). Mais si on commence à polémiquer sur un point comme celui-là, on part dans d'autres directions...

L'objet de sa visite, c'était quand même son bouquin. Le fait qu'on ait

malgré tout effleuré des dossiers où sa déontologie pourrait être remise en cause, je crois que c'était le maximum qu'on pouvait faire. Il y a tout de même un minimum de politesse à avoir vis-à-vis de quelqu'un que l'on reçoit. Et puis, en tant qu'interviewers, on n'est pas des juges non plus. On peut marquer une certaine distance et montrer qu'on n'est pas dupe du tout. C'est ce que j'ai fait. Mais aller plus loin, c'est relativement plus difficile. Ou alors, il faut vraiment jouer le jeu et lui dire : «Voilà, on va vous interviewer sur ça, vous allez tout nous dire, on va vous poser toutes les questions...» Alors là, c'est un contrat tout-à-fait clair. Cela, on pourrait l'imaginer, évidemment. Mais mettre le paquet là-dessus alors qu'il vient pour présenter un bouquin, cela aurait été, je crois, une erreur déontologique de ma part.

### TOUJOURS LE MEME CARICATURISTE

**• De l'Écran Témoin à JT Soir en passant par l'une ou l'autre émission de divertissement, on a l'impression que l'ensemble des émissions de la RTBF n'utilise qu'un seul caricaturiste des mœurs sociales et politiques : Pierre Kroll. Ici, il ne s'agit pas pour nous de donner notre appréciation sur son travail. Il nous importe plutôt de nous interroger sur l'absence de diversité de la RTBF dans ses choix. Pourquoi toujours le même ? N'exite-t-il qu'un seul dessinateur talentueux de ce type ?**

• Je ne connais pas bien le dossier. Je ne sais pas s'il existe 36 caricaturistes et s'ils ont tous du talent... Certains sont déjà employés par tel ou tel journal et ont peut-être un contrat d'exclusivité. Comme Royer, au Soir, peut-être ?

Kroll, c'est quelqu'un avec qui on a travaillé souvent et qui, je crois, fait du bon boulot. Moi, je l'aime bien, en général... Et j'étais ravi qu'il fasse pour le JT Soir des dessins qui sont souvent une ponctuation impertinente, qui sont "un plus", qui apportent quelque chose.

Honnêtement, si vous me demandiez, aujourd'hui, de choisir quelqu'un d'autre, j'aurais du mal à trouver un dessinateur qui n'est pas déjà engagé ailleurs...

**• Et si tel ou tel caricaturiste vous propose sa candidature, l'examinerez-vous ?**

• Oui, pourquoi pas... Dans le cas de Kroll, on s'entend bien. L'origine de la collaboration, ce n'est pas le copinage. On s'est dit : tiens, pourquoi n'ajouterait-on pas une petite caricature dans le Journal... France 3 le fait déjà. On s'est demandé qui pourrait le faire et, presque automatiquement, c'est vrai, on pense à Kroll...

### LE COURRIER S'ÉGARE

**• Le mois dernier, dans le présent mensuel, nous avons publié une lettre de l'Agence Protestante d'Information et de Communication à laquelle vous n'aviez pas répondu (voir encadré). Elle vous reprochait d'avoir parlé de "sectes protestantes". Pourquoi un journaliste de la RTBF ne répond-il pas au courrier qui lui est adressé ?**

• J'ai écrit à l'APIC, il y a 2 ou 3 jours (NDRL : Exact puisque notre interview date du 19 avril et le courrier a été adressé à l'APIC, le 15 avril) en lui disant que je n'avais pas reçu ce courrier. Je ne sais pas s'il s'est perdu ici, ce qui arrive régulièrement. J'ai été un peu étonné, sans en faire pour autant une affaire d'Etat, de le voir publié dans votre journal...

Je n'ai pas reçu ce courrier. Je ne peux que donner ma parole de scout ! Autrement, j'aurais réagi parce que, effectivement, cela posait problème. J'ai revisionné la séquence, après avoir lu votre rubrique, et, effectivement, le mot "secte" est utilisé une fois et sans doute à mauvais escient... Et donc, à la limite, je suis prêt à reconnaître mes torts là-dessus. Je suis quelqu'un de très peu susceptible et je suis le premier à faire mon autocritique, à ne pas dormir après avoir fait un mauvais JT ! Et ce n'est pas du tout de la prétention.

(SUITE EN PAGE 6)



Le mois dernier, nous avons inauguré la rubrique "Courrier sans réponse" en publiant une lettre adressée par l'APIC (Agence protestante d'Information et de Communication) adressée à Paul Germain (RTBF) et restée sans réponse.

Notre premier essai est une réussite. Il a permis de renouer la communication entre une association et un journaliste de la RTBF.

Dans l'interview de Paul Germain, vous découvrirez que celui-ci, suite à notre initiative, a répondu à l'APIC.

L'animateur du JT Soir laisse clairement entendre que le courrier

se perd régulièrement à la RTBF, à un point tel qu'il préfère que certains envois lui parviennent directement à son privé. Nous espérons que Jean-Louis Stalport, l'Administrateur Général, ne considérera pas qu'il y a propos injurieux vis-à-vis du Service Public qu'il dirige lorsque nous stigmatisons publiquement la mauvaise circulation des communications épistolaires entre les téléspectateurs et les membres de son personnel, voire lui-même.

Dans le cas présent, les messages sur le même sujet envoyés à Michel Konen et à Christian Dupont sont restés sans réponse.

Grâce à notre nouvelle

rubrique, Paul Germain a donc répondu, le 15 avril à l'APIC qui nous a transmis copie. Les termes utilisés dans cette lettre sont relativement différents de ceux de notre interview et méritent comparaison : Paul Germain n'y écrit pas que le mot "secte" a été utilisé sans doute à mauvais escient, comme il l'a affirmé dans notre entretien, mais il fait simplement remarquer à son interlocuteur que l'expression "sectes protestantes" était également utilisé tant par Hegel Goutier, spécialiste de l'Amérique Centrale et par Monsieur Woodrow, le spécialiste incontesté des sectes qui écrit régulièrement dans "Le Monde"...

(SUITE DE LA PAGE 5)

Honnêtement, je n'avais pas reçu ce courrier. Dans cette maison, on perd des tas de trucs. Les gens qui m'envoient des bouquins le savent bien d'ailleurs. Ils me les adressent de plus en plus souvent à mon privé. Autrement, je réponds régulièrement à tous les gens qui m'écrivent. Parfois avec une quinzaine de jours de retard, mais c'est quelque chose de systématique.

• Je tiens à vous signaler que la rubrique du mois dernier où nous parlions de cette affaire, quelques jours avant parution, afin d'éviter d'inutiles polémiques, nous l'avons envoyée au chef de la rédaction du JT, Michel Konen, ainsi qu'à Christian Dupont, le représentant de l'Association des Journalistes de la RTBF. Nous

n'avons reçu aucune réponse... Ces courriers se seraient-ils également perdus... Vous ont-ils été transmis ?

• Si l'affaire était tellement importante pour le représentant de l'APIC, je crois qu'il aurait pu me donner un petit coup de fil parce qu'il m'a appelé plusieurs fois pour autre chose... Honnêtement, avant d'envoyer un courrier comme cela (à l'A.T.A.), je crois que la moindre des choses, c'est qu'il me téléphone ou qu'il me renvoie un deuxième courrier... Parce qu'ici, pour moi, c'est de la délation. Et heureusement qu'on n'est pas en 1940 ! Mais je n'en fais pas une affaire d'Etat. Comme je n'ai pas reçu ce courrier et que ni l'Association des Journalistes, ni Michel Konen ne me l'ont transmis, s'ils l'ont reçu... Quand je suis tombé sur votre article dans votre journal, je

ne peux pas dire que j'ai tout-à-fait bien réagi...

Propos recueillis par  
B. HENNEBERT et annotés  
par M.-L. DIOVISALVI

#### UNE AFFICHE ÉTONNANTE !

Pour clôturer la journée d'étude sur les droits de la télévision du jeudi 30 mai, la soirée sera consacrée à un débat public qui réunira les patrons de la RTBF et de RTL TVI, Mrs Stalport et de Keyser, Mr Wangermée (CSA), Mr De Schutter (BRTN) ainsi que de nombreuses personnalités politiques : Mrs Busquin, Maingain, Monfils, Moraël ainsi qu'une personnalité PSC qui reste à désigner.

Contact : Facultés Universitaires St Louis, 43, Bd du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles.

Tél. : 02/ 211 79 69

## Sam, Pauline et les autres :

# LE PUBLIC PORTE LE CHAPEAU

Ce 27 avril, la Journée du Jeune Téléspectateur Actif coordonnée par Diffusion Alternative a connu un joli succès.

Son public, ce n'était pas "le" public des jeunes. En effet, les jeunes qui y participèrent étaient, pour nombre d'entre eux, les lauréats du concours "Télez-moi". Ils avaient, individuellement ou avec leur classe, créé un dessin, rédigé un texte, enregistré une séquence sonore ou vidéo pour répondre à la question : comment la télévision représente-t-elle les jeunes dans ses émissions ? Durant la matinée, ces jeunes se réunirent pour préparer le débat de

l'après-midi en quatre sous-groupes : de 2 ans et demi à 6 ans; de 6 à 12 ans; de 12 à 16 ans et de 16 à 18 ans.

Sur scène, une belle brochette de présentateurs avait été réunie pour leur répondre. Les questions élaborées par ces jeunes fort motivés furent nombreuses. Les invités répondirent et le temps passa si vite qu'il ne fut malheureusement pas possible de rendre la parole au public pour qu'il puisse commenter les réponses

des spécialistes.

Les questions des plus jeunes allaient souvent dans le même sens. Pourquoi n'y-a-t-il pas davantage d'émissions pour eux produites par les chaînes et pourquoi ne donne-t-on pas plus souvent la parole aux jeunes dans les émissions qui existent déjà ?

#### CULPABILISATION

Autant Varvara que Marianne Nihon, la maman productrice de Bla-Bla ou que Michel Guilbert et Eve-

#### DIAGNOSTIC DES JEUNES

Une phrase extraite d'un des travaux du concours "Télez-moi" résume parfaitement l'état d'esprit des jeunes qui ont participé à cette Opération des Jeunes Téléspectateurs Actifs : "Arrêtez de nous prendre pour des cons !"

Voici un résumé des discussions que les jeunes ont mené en sous-groupes pour préparer leur rencontre avec les animateurs des chaînes de télévision.

#### CE QUE LES JEUNES REJETTENT :

- 1 : Le dégoût pour la publicité est déjà présent chez les plus jeunes. Les plus âgés regrettent que les chaînes ne puissent pas trouver d'autres sources de financement, notamment publiques. Que pensent-ils de la pub ? «Elle nous ennuie»; «on n'aime pas qu'elle coupe les émissions»; «Elles sont parfois mensongères»; «On revoit trop souvent les mêmes spots», «Il y a trop de cul», etc.
- 2 : Pour les journaux télévisés, deux critiques : il y a trop d'images violentes; on ne comprend pas tout ce qu'on y dit. Les jeunes souhaitent que soit créé un JT où l'actualité

serait expliquée aux enfants avec des termes moins techniques. Ils s'interrogent également sur la part de vérité contenue dans les infos et citent souvent la fausse interview faite par Patrick Poivre d'Arvor.

- 3 : Les séries sont traitées de "débiles". L'image qu'elles donnent des jeunes n'est pas du tout réaliste : «Ils sont toujours entrain de se bécoter»; «Nous, quand on a un chagrin d'amour, cela dure plus longtemps qu'une journée !»; «On y montre des jeunes qui brossent les cours et qui glandent ou se draguent...»; «Dès qu'un jeune dévie du droit chemin, il se fait ramasser...»; «Dans la vie, ce n'est pas comme ça !... Et, en plus, quelque soit le feuilleton, c'est pratiquement toujours le même scénario...» Enfin, la représentation des jeunes s'y fait par les extrêmes alors qu'en réalité, «nous ne sommes ni des anges, ni des démons...» : «On n'est pas nécessairement mauvais quand on est moche, ni un ange parce qu'on est beau !».
- 4 : Il y a trop de violence. Elle est présente partout mais tout particulièrement dans les séries policières et dans les films. «Il y a danger parce que certains pourraient se prendre pour des Rambo et tuer tout le monde». Mais aussi : «...On ne va tout de même pas cacher la vérité pour quelques fous...»

#### CE QUE LES JEUNES SOUHAITENT :

- 1 : Une initiation/sensibilisation aux médias pour pouvoir prendre du recul. Elle ne doit pas nécessairement se dérouler à l'école, vu les problèmes budgétaires de cette dernière. Ils espèrent une multiplication d'initiatives telles que l'Opération Jeunes Téléspectateurs Actifs ou des stages vidéos car «c'est un super moyen pour s'exprimer».
- 2 : Ils souhaitent que les télévisions programment des émissions de reportages sur les jeunes, par les jeunes.
- 3 : Ils demandent davantage de documentaires ainsi que des "émissions instructives" comme C'est pas sorcier sur France 3.
- 4 : Que les émissions "intéressantes" soient diffusées à des heures moins tardives : Ça se discute, Bas les masques, Le Cercle de minuit sont cités.
- 5 : Que les parents expliquent aux enfants où se trouve la vérité...

Tout au long de ces discussions, on a pu constater que les jeunes s'intéressaient à l'aspect financier de la préparation des émissions.

Marie-Louise DIOVISALVI

A l'attention de : Claude Delacroix,  
Directeur du Centre de Bruxelles de la RTBF

Le 11 avril 1996,

Monsieur le Directeur,

Dans notre mensuel "Comment Télé-Vous ?", nous n'avons pas l'habitude de diffuser une information sans la recouper, voilà pourquoi je voudrais connaître votre version de faits.

Ce jour, "Télé Ciné Revue" affirme que vous avez interdit à Claudine Brasseur de donner son avis sur l'affaire des vaches folles ou sur le retour de la chasse aux phoques. Qu'en est-il ?

D'autre part, dans "Le jardin extraordinaire", une analyse critique des problèmes écologiques actuels peut-elle - ou, même, doit-elle - y être faite ?

Je tiens à vous poser cette question car, lorsque la Direction de la RTBF avait arrêté l'émission mensuelle "Objectif Terre" axée sur l'analyse des problèmes écologiques, elle avait affirmé que cette mission serait notamment accomplie par "Le jardin extraordinaire".

Nous serons heureux de communiquer votre réponse à nos auditeurs et à nos lecteurs.

Je vous prie de croire en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Bernard HENNEBERT,  
Secrétaire de l'A.T.A.

Malgré un rappel faxé le 29 avril et proposant le 2 mai à midi comme date limite pour l'envoi de la réponse, Claude Delacroix n'a pas répondu à notre courrier. Nos colonnes lui restent ouvertes, dans notre numéro du mois prochain.

Marie Vaes, les deux animateurs de Génies en Herbe, s'accordèrent pour constater que la diffusion d'un feuilleton coûte moins cher que la production d'émissions spécifiques pour les jeunes par les chaînes elle-même. D'autre part, la présence des enfants sur les plateaux de tournage des émissions qui leur sont consacrées peut se renforcer, mais l'animation demande beaucoup de travail et donc doit être réservée à des professionnels... Et puis, chers enfants, vous voulez animer des émissions mais regarderiez-vous vous-mêmes régulièrement une émission qui serait présentée par vos petit(e)s copines ? Les sondages démontrent que vous préférez vous brancher sur les séries ou les débats de Dechavanne !

Ah ! L'audimat reste omniprésent. Comme le dira Pauline Hubert, ancienne coordinatrice du Service Jeunesse de la RTBF : "Ce sont des choix politiques. Même pour le Service Public, l'audience est très importante. Telle émission a beau être très bonne, si son audience n'est pas suffisante, on la supprimera. Et c'est la même chose dans la presse écrite, s'il existe de mauvais journaux, c'est parce que le public les achète. Le public est donc responsable de cette situation".

Que penser de ce raisonnement proposé à un parterre de jeunes en recherche ? Pourquoi attribuer la responsabilité de ce qui se passe dans les médias au public alors que celui-ci n'est que le dernier élément de la chaîne ? N'oublie-t-on pas de signaler que le public ne choisit en fin de compte que dans un choix préexistant qui, lui, est organisé arbitrairement par l'industrie médiatique ? Tous les journaux ne sont pas exposés de la même façon chez le libraire et les journaux de la presse dite

populaire ne réservent pas le même traitement à la présentation des programmes de TF1 ou d'Arte, ces derniers se retrouvant souvent relégués en dernière position et sur un espace étroit.

Le business médiatique a tout fait pour qu'on regarde certains programmes qu'ensuite il nous culpabilisera de regarder.

Et Sam Touzani (Luna Park) de renchérir : «...Gérez vos chaînes, boycotez si vous n'aimez pas...» Où mène donc cette exhortation du présentateur du magazine "jeunes" du samedi après-midi de la RTBF ? Les jeunes privilégiés qui ont eu la chance d'avoir reçu une éducation aux médias vont zapper certains programmes superficiels que continueront probablement de regarder tant d'autres jeunes qui n'auront pas eu le même apprentissage. Pourquoi appeler "jeunes téléspectateurs actifs", ceux qu'on incite à simplement devenir de simples "consommateurs" du petit écran ?

Pourquoi uniquement boycotter et ne pas donner envie aux jeunes de se bagarrer pour favoriser la suppression de programmes imposés ?

#### FATALISME

Qui aime bien châtie bien... Sam Touzani a un charisme évident lorsqu'il parle à une assemblée de jeunes. Mais quelle responsabilité !

A plusieurs reprises, ses interlocuteurs dénoncèrent l'omniprésence douteuse de la publicité à la RTBF. Et que répond l'animateur de "Luna Park" ?

«La pub, c'est du pognon, celui qui va permettre de faire les émissions. C'est vous qui changerez la télé mais vous n'irez jamais à l'encontre de la loi du pognon». Quelle affirmation fataliste ! Pourquoi dans pareil

débat, ne donne-t-on jamais des informations qui permettraient au public de découvrir qu'il existe des axes de bataille réels pour amorcer une diminution de l'emprise de la publicité sur le Service Public ?

#### UN DROIT POUR LES JEUNES ?

Bien entendu, on ne peut pas tout demander à la télé. Comme le dira Michel Guilbert, du jeu interscolaire de la RTBF, Génies en herbe :

«...La télé, c'est d'abord du spectacle et cela ne marche que parce que c'est du spectacle. Et cela le sera de plus en plus...»

Mais alors, le débat de société, ce n'est également que du spectacle ? Olivier Monssens semble l'avoir compris à ses dépens. Il aimait "Parce qu'on est jeune", le débat jeune hebdomadaire récemment retiré de l'antenne de Club RTL : «...L'émission qui traitait du surnaturel a été imposée par ma direction. Hélas, c'est elle qui a fait le score le plus élevé avec celle qui traitait du baptême des étudiants. Cette dernière fut la plus mauvaise émission de toute la série car elle se termina presque en pugilat... J'ai même rêvé qu'on perdait la copie de l'émission avant sa diffusion sur antenne...»

Le problème de fond reste donc le fait de savoir s'il faut tenir compte de l'audimat lorsqu'on concocte des programmes éducatifs.

La dernière intervention d'une jeune qui clôtura sous des applaudissements nourris ce débat de la Journée des JTA semble le revendiquer : " Nous ne sommes pas des "Hélène" (NDRL : "Hélène et les Garçons" diffusé par TF1 et RTL TVI). Nous avons le droit au rétablissement à l'écran de notre image réelle de jeunes".

Bernard HENNEBERT

#### EN TIENDRONT-ILS COMPTE ?

Après cette journée JTA, une équipe vidéo a enregistré les conclusions de plusieurs participants. En voici quelques extraits :

- Ce qui est important pour moi, c'est qu'après nous avoir donné la parole, on s'arrange pour que cela porte ses fruits... Qu'on retire quelque chose de ce qu'on a dit, qu'il y ait des suites...
- On a fait un film pour nous exprimer et on n'en a diffusé que la fin !
- Ce serait intéressant qu'il y ait plus d'activités, avant cette journée, dans les écoles.

- C'est un super bon moyen pour s'exprimer.

- Je reste sur ma faim car ils n'ont pas arrêté de parler d'argent. L'audimat, c'est ce qui compte le plus pour eux. Peu importe la qualité de l'image que l'on véhicule, pourvu qu'elle soit regardée par un maximum de monde !

- Je trouve sympa que les présentateurs des émissions soient venus.

- Ils se défendent en disant que ce ne sont pas eux qui réalisent les films... Mais ce sont eux qui décident quand même de les diffuser, non ? A cette question, ils n'ont pas apporté de réponse.

- Quand ils disent que si on nous

donnait la parole à la télé, nous n'aurions rien à dire... Ce n'est pas vrai !

- L'éducation aux médias dans les écoles : c'est totalement utopique. On n'a déjà pas assez d'argent pour faire fonctionner l'enseignement convenablement. C'est d'abord aux producteurs de faire gaffe à ce qu'ils font passer à l'antenne. C'est ensuite aux parents de discuter de tout cela avec leurs enfants...

- Ils nous demandent de réagir. Aujourd'hui, on l'a fait. Reste à voir s'ils tiendront compte de cette journée...

Marie Louise Diovisalvi

# Alain Gerlache

# RÉPOND

A Alain Gerlache, le rédacteur en chef au Journal Télévisé de la RTBF, nous avons écrit la lettre suivante, le 15 avril, avec un rappel, le 29 avril :

"...Le 14 avril 1996, l'émission Mise au Point à propos du verdict de l'affaire Inusop était préenregistrée car, au moment de sa diffusion, l'un de ses intervenants participait également à l'émission Controverse sur RTL TVI où le direct est établi puisque les résultats d'un questionnement téléphonique y étaient commentés par les invités présents sur le plateau.

Il ne s'agit pas ici d'établir une échelle de valeur entre le direct et le différé. Tous deux ont certains attraits et certaines limites.

Pourriez-vous informer systématiquement les téléspectateurs de la nature de l'enregistrement en datant, par exemple, celui-ci de la façon suivante : "enregistrement réalisé le .../.../... à ..H.", cette formule étant donc également valable pour la rediffusion sur 21, à 18H. Il nous semble que pareille attitude ôterait toute ambiguïté et crédibiliserait davantage le travail journalistique de la RTBF..."

## LA RÉPONSE

Le 2 mai, Alain Gerlache nous a répondu :

"...C'est à titre tout-à-fait exceptionnel que l'émission Mise au point du 14 avril a été enregistrée une heure avant sa diffusion. Entre l'enregistrement et la diffusion, aucun élément neuf n'est intervenu dans l'actualité du sujet de l'émission. Le léger différé n'a donc occasionné aucun désagrément pour les téléspectateurs ou les participants aux débats. Dans le cas contraire, nous l'aurions bien évidemment signalé explicitement (nous avons déjà procédé ainsi dans le passé).

Dans le même esprit, la rediffusion de Mise au Point à 18 heures sur 21 est clairement annoncée comme telle. En vous remerciant pour votre attention sans faille à notre scrupuleux respect de la déontologie, ..."

## NOTRE COMMENTAIRE

A propos d'attention sans faille... Il nous semble détecter dans la lettre d'Alain Gerlache aucune réponse à la question que nous lui posions : accep-

teriez-vous de dater les émissions de télévision ?

Quelques jours avant de recevoir cette réponse, le secrétaire de l'A.T.A. avait été invité à écrire un billet d'humeur par la rédaction de Télémostique qu'il avait précisément intitulé "On veut des dates". Vous en trouverez copie ci-après.

Puisse le rédacteur en chef du Journal télévisé de la RTBF s'en nourrir pour répondre à notre question laissée en suspend. Nos colonnes lui sont ouvertes.

Nous sommes certains que si elle décidait de dater régulièrement et minutieusement ses émissions, la RTBF se développerait, à peu de frais, une image de marque de Service Public innovant et respectueux de son public.

Croire que le public ne serait pas sensible à notre proposition serait peut-être mépriser celui-ci. Le billet d'humeur publié dans Télémostique a déjà suscité beaucoup de réactions positives... Il ne faut jamais sous-estimer l'esprit critique des téléspectateurs.

Benoit GOOSSENS

# ON VEUT DES DATES !

L'Ecran Témoin de la RTBF, le 1er avril dernier, a proposé un poison d'avril inattendu : quelques instants avant le générique de fin, lorsque les humoristes qui y étaient conviés eurent l'occasion de faire la promo de leurs tournées, François Pirette laissa entendre qu'il avait un don d'ubiquité puisqu'il proposait son spectacle en décentralisation durant cette même soirée du 1er avril ! Voilà la preuve que l'Ecran Témoin est préenregistrée. Durant tout le déroulement du reste de l'émission, le téléspectateur pouvait croire que cette émission était en direct, comme ce fut le cas, naguère, durant de nombreuses années.

Deux poids, deux mesures. Le 6 novembre dernier, au début de la diffusion de l'Ecran Témoin "Qu'est-ce qu'être juif aujourd'hui", la RTBF expliqua clairement que l'émission était préenregistrée. Elle y avait intérêt. Entre l'enregistrement et sa diffusion, s'était déroulé l'assassinat du premier Ministre Israélien. C'était donc dans l'intérêt du Service Public de le signaler.

L'audiovisuel serait l'une des rares activités humaines où les industriels ne mentionneraient les ingrédients de leurs produits que lorsque cette révélation leur serait avantageuse ?

Le téléspectateur peut être dérouté. Il faudrait accorder les violons. Pourquoi toutes les émissions de débats ne mentionneraient-elles pas clairement la date de leur enregistrement ? Cette solution éviterait que la mention du "direct" ne devienne fautive lors d'une rediffusion de l'émission.

Ainsi, l'utilisateur du "petit écran" pourrait découvrir que telle ou telle édition de "Mise au point" est en direct ou pas. Récemment, pour com-

menter le verdict du procès INUSOP, un même invité discourait simultanément dans les débats politiques du dimanche midi, sur RTL TVI (en direct) et à la RTBF (en différé).

De même, lorsqu'une édition des "Pieds dans le plat" est en direct (notamment celle sur la crise de l'enseignement), ses animateurs le signalent. Mais quand c'est du différé : motus et bouche cousue.

Certains nous rétorqueront : Quelle importance ! Vous coupez un cheveu en quatre... Quelle différence, puisque ces émissions sont préenregistrées dans les conditions du direct...

Pas toujours, répondrons-nous. "Les pieds dans le Plat" sont remontés. Récemment, Raymond Langendries, le Président de la Chambre, lui-même, me confirmait qu'à cause de cela, il hésitait à répondre positivement aux invitations de Bernard Watelet et Jean-Claude Defossé.

Personnellement, je ne préfère pas nécessairement le direct au différé mais je tiens à savoir quelle est la nature de l'émission que je regarde. Le différé peut permettre d'éliminer de longues minutes de langue de bois qu'on devrait subir en direct. Le différé facilite, par contre, l'autocensure des participants ou, à tout le moins, peut-être une autre façon de s'exprimer.

L'automne dernier, Benoit Goossens, le Président de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.) a été invité à participer au débat axé sur les télévisions dans "Parce qu'on est jeune" sur Club RTL. L'émission était préenregistrée et remontée. Une consigne fut donnée à notre représentant : il ne s'agit pas de critiquer ni RTL TVI, ni les autres chaînes de télévision. Si l'émission

était en direct, la dénonciation de cette règle du jeu qui dénature le débat était possible.

Notre Président préféra s'abstenir. Par contre, nous avons pu recueillir le témoignage d'un autre jeune qui participa à ce débat. Il y fut question des feuilletons français pour adolescents massivement diffusés par la chaîne privée. Même un acteur de l'une de ces séries était sur le plateau pour s'exprimer. Notre témoin, lors du tournage, critiqua vertement ce type de productions pour adolescents. Son intervention ne fut pas sélectionnée lors du montage final.

Ces exemples nous démontrent que le direct ou le différé ne sont pas sans enjeux démocratiques, d'autant plus que, progressivement, de plus en plus d'émissions de débats, même si elles en ont l'apparence, ne sont plus en direct. Le "datage" obligatoire des émissions permettrait au téléspectateur de découvrir cette raréfaction, étape préalable indispensable pour qu'il puisse marquer son opposition à pareille nouvelle dérégulation.

En fait, il s'agit, au moins à un niveau européen, d'élaborer une réglementation sur l'étiquetage qui permettrait au public de découvrir la nature de ce qu'il regarde : outre le direct-différé, il y a également la distinction à faire entre la réalité et la reconstitution, le play-back (entier ou partiel) et le "live", etc.

Ces revendications constituent tout simplement les premiers éléments d'une éducation aux médias. Lorsque leur application sera conquise, le public pourra, s'il le souhaite, davantage décoder et prendre une distance par rapport au petit écran. Et donc encore mieux l'apprécier.

Bernard HENNEBERT